

Lévis, 14 janvier 2007

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

1. Implantation d'un port méthanier
Projet Rabaska

2. Demeurant à Lévis depuis plus de 20 ans dans le secteur où le projet d'implantation (d'imposition) d'un port méthanier risque de s'installer (ma propriété est à quelques 500 mètres du port et des conduites de gaz), je veux exprimer ma position sur cette dictature de développement qui nous est proposée. En plus, j'ai décidé de vivre ici à Lévis (c'est le milieu de vie qui correspond à mes choix) et je serai obligé de trouver un autre endroit pour m'installer : pourquoi??

3. Parler du gaz naturel en 2007 tout en banalisant l'avenir (ici, les conditions de vies) de ceux qui n'ont pas un droit de regard est une aberration; les changements climatiques, l'altération des conditions de vie, la hausse effrénée des coûts sociaux associés, entre autres, feront parties des paradigmes avec lesquels ceux qui suivront devront composer. La quantité d'énergie qui est proposée à la consommation ne doit pas être augmentée mais régulée; comment fait-on le choix d'un projet en tenant compte presque majoritairement de son aspect financier, en martelant l'énigmatique besoin de croissance énergétique sans oublier le "Klondike virtuel" des retombées économiques.

4. Un projet de société, pour la société mais de quelle société...?

Pour la croissance énergétique, essayons d'abord de décrire avec lucidité la réalité d'aujourd'hui et reconstituons le cheminement dont elle est l'aboutissement temporaire. Quelqu'un, quelque part veut faire des affaires avec le gaz et il trouve quelque part une façon quelconque d'arriver à ces fins. Est-ce une orientation, un choix de société qu'un peuple fait?

Il y a des besoins énergétiques que l'on ne peut raisonner, il y a les risques spécifiques et connus sur les effets (les conséquences seront assumées par) de la consommation effrénée de l'ensemble des ressources et malgré tout cela, la population (via ses représentants et les organismes de représentation) est placée devant l'utopie d'un "boum" économique.

5. Pourquoi doit-on choisir tout de suite des intérêts à courte vue? Il faudrait que la population (via ses représentants et les organismes de représentation) soit plus clairvoyante que les acteurs (assoiffés de gains davantage personnels) de cette réalité provisoire et que ces derniers soient mis au fait de la globalité de développement de notre société. Que les représentants de notre société prennent conscience des erreurs commises et celles qui sont en puissance. Que nos décideurs (ministres, maires, membres d'organismes de collaboration, ...) adhèrent à un objectif commun: **sauvegarder les structures à venir de notre société car elles seront directement liées aux conséquences des choix qui seront faits.** Épuisement des ressources, modifications des conditions de vie, "Babelisation" de la croissance économique, asservissement de notre territoire (je parle aussi du Québec), voilà quelques uns des éléments qui devraient orienter le parcours, nous permettant de sauvegarder ce que l'on est, ce que l'on pourra être. Tout cela peut vous paraître de grands idéaux mais la pertinence de réagir à ce vice de procédure contre le peuple québécois, c'est faire le choix d'un petit geste pour rester lucide pour demain.

6. Comme suggestion ou constat, il devient impérieux que la problématique du développement ou la croissance économique soit campée dans une politique gouvernementale face au défi d'une ré-ingénierie environnementale et non que l'on trouve des politiques permettant de réaliser des actions à courte vue telles Rabaska. Je vous demande de dire non à ces mercenaires de la croissance de tout et de vous ranger dans le sillon d'une "écolo-dictature" pour que la vie soit durable pour tous et surtout ceux qui suivront.

Jean Luc Lord